



Saint-Joseph
REIMS

BIENVENUE AU COLLÈGE, EN CLASSE DE 3^e

Fin de cycle 4

Organigramme

- En cas de souci dans une matière → contacter le professeur respectif
- Le professeur principal : un interlocuteur privilégié
- Le coordinateur de niveau
- Le chef d'établissement
- Le responsable vie scolaire
- Le responsable internat
- L'infirmierie

L'APEL

- Vice-Présidente : Madame Hénon

La pastorale

Responsable niveau troisième : Madame Lévesque

Les enjeux de la classe de 3^e

- Orientation
 - Passage en seconde générale et technologique
 - Passage en seconde professionnelle
- Obtention du Diplôme National du Brevet (DNB)

Le diplôme National du Brevet

- Pour obtenir le DNB, les élèves doivent avoir un score total de 400 points minimum sur 800 :
 - ► **400** points sont attribués **pour le contrôle continu** ;
 - ► **400** points sont attribués aux cinq épreuves obligatoires de l'examen, une épreuve orale et 4 épreuves écrites.
- **Des mentions sont octroyées :**
 - « assez bien » si le total des points est au moins égal à 480;
 - « bien » si ce total est au moins égal à 560;
 - « très bien » si ce total est au moins égal à 640.

Le diplôme National du Brevet

- **Le contrôle continu: (400 points)**
 - Il s'agit de l'évaluation du niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine (4 composantes) et de chacun des quatre autres domaines de formation du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** atteint en fin de cycle 4. Au total, 8 composantes sont évaluées.
 - Maîtrise insuffisante (10 points)
 - Maîtrise fragile (25 points)
 - Maîtrise satisfaisante (40 points)
 - Très bonne maîtrise (50 points)
- **Les épreuves de l'examen (400 points) :**
 - **Une épreuve orale (100 points)**
 - L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) défini et organisé par l'équipe enseignante ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève (ex: rapport de stage).
 - **Les épreuves écrites (300 points) :**
 - Une épreuve de Français, 100 points
 - Une épreuve de Mathématiques, 100 points
 - Une épreuve d'Histoire-Géographie-EMC, 50 points
 - Une épreuve de sciences (Physique-Chimie, SVT et Technologie), 50 points

Le diplôme National du Brevet

- **Découpage des épreuves écrites :**

- **Jour 1**

- ☐ **Matin :**

- **Français 1^{ère} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) : 9 h 00 - 10 h 30**
 - **Français 2^{ème} partie (rédaction) : 10 h 45 - 12 h 15**
 - ☐ **Après-midi:**
 - **Mathématiques : 14 h30 - 16 h 30**

- **Jour 2**

- ☐ **Matin :**

- **Histoire et géographie, enseignement moral et civique : 9 h 00 - 11 h 00**
 - ☐ **Après-midi:**
 - **Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie, *deux disciplines sur les trois*) : 13 h 30 - 14 h 30**

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les finalités de la scolarité obligatoire. Il se décline en cinq domaines de connaissances et de compétences :

- **Domaine 1. Les langages pour penser et communiquer**
 - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- **Domaine 2. Les méthodes et outils pour apprendre**
- **Domaine 3. La formation de la personne et du citoyen**
- **Domaine 4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
- **Domaine 5. Les représentations du monde et l'activité humaine**

Les 4 parcours éducatifs

- Le Parcours Avenir
 - Il concerne la construction de son avenir, son orientation scolaire et professionnelle.
- Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle
 - Il a pour but de rendre l'art en général plus accessible à travers différents enseignements.
- Le Parcours Educatif de Santé
 - Le parcours éducatif de santé permet aux élèves d'être sensibilisés sur tout ce qui concerne la protection de la santé ainsi que la prévention des risques pour [la santé](#) de chacun. PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1, anciennement AFPS).
- Le parcours Citoyen
 - Le parcours citoyen, quant à lui, vise à responsabiliser les élèves du point de vue de la [citoyenneté](#). Il permet d'aider l'élève à développer une conscience citoyenne, un jugement moral et civique, un esprit critique et une certaine notion d'engagement.

Les moyens mis en place pour la réussite de l'élève

- Vie de classe
- Interlocuteur : le Professeur Principal
- Chaque classe a sa salle (sauf pour certaines disciplines enseignées dans des salles spécifiques)
- Études du soir encadrées pour les internes
- Binômes (absences)
- 2 brevets blancs (janvier et avril 2020)
- Un devoir surveillé le jeudi soir
- Une semaine de stage de découverte en entreprise
- Un forum des métiers
- Un forum post-troisième cette année à Saint-Joseph
- Une réunion d'information sur l'orientation post-troisième (samedi 1^{er} février)
- PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1, formation de base de premiers secours.
- ASSR 2 (sécurité routière)
- Un voyage de division (Futuroscope + Oradour sur Glane) la 1^{ère} semaine de mai

Une journée type au collège

Lundi :

début exceptionnel à 9h15 sans récréation jusqu'à 12h

Mardi, jeudi et vendredi :

8h – 9h50: cours; 20 minutes de récréation; 10h10 – 12h00 : cours

12h – 13h30 : pause déjeuner

13h30 – 15h20 : cours; 20 minutes de récréation; 15h40 – 17h30 : cours

Mercredi :

Cours seulement le matin de 8h00 à 12h00

Pour les internes : informations détaillées à la réunion à 12h00

L'emploi du temps

- Les matières

Les enseignements obligatoires

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Sciences de la vie et de la Terre		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Arts plastiques	1 h	1 h	1 h	1 h
Éducation musicale	1 h	1 h	1 h	1 h

- Les options

- Certification Cambridge, diplôme reconnu au niveau international : 1 heure
- latin : 2 heures

Point écoute

Deux fois par semaine :
Lundi de 12h00 à 13h30
Mardi de 17h30 à 19h00
Lieu : défini à la rentrée

Gratuit
Confidentiel
Avec ou sans RDV

Point écoute jeunes à St Jo



Pour qui ? Le point écoute est ouvert à tous (tes).
Pourquoi ? Pour poser une question, se confier, demander un conseil...
Où ? Dans un parloir derrière l'accueil.

Marie VAUTHERIN
Conseillère conjugale et familiale



Saint-Joseph
REIMS

Le collège : un lieu de travail

- Respect des lieux et des personnes
- Avoir son matériel scolaire et faire le travail demandé
- La tenue vestimentaire correcte (vendredi : pull bleu obligatoire)
- Portable interdit dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)

Relation famille - collège

- Le carnet de liaison (**dispenses EPS**, demandes de rdv)
- Le bulletin trimestriel
- Le site école directe (prise de rdv, consultations notes, remarques vie scolaire, devoirs à faire...). Ne communiquez pas votre code à votre enfant!!!
- Rencontres parents professeurs (8 et 9 novembre 2019)
- Réunion parents délégués – coordinateurs – chef d'établissement
- Différents courriers (version papier ou école directe)

Carnet de liaison - présentation

- Certificat médical d'inaptitude
- Règlement intérieur
- Passages à l'infirmierie
- Retards
- Observations positives
- RDV parents professeurs
- Bulletins d'absence
- Exclusion de cours
- Informations et correspondance
- Dispense de permanence

Découpage des trimestres

- Fin du 1^{er} trimestre : 29 novembre 2019
- Fin du 2^e trimestre : 13 mars 2020
- Fin du 3^e trimestre : 8 juin 2020